

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 15 Septembre 2017

OBJET : Désignations à divers organismes

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Septembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Commission consultative économique de l'aérodrome de Marseille-Provence : M. Gérard GAZAY

Conseil d'administration du Centre français du riz : M. Lucien LIMOUSIN

Conseil d'administration de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole les Alpilles : Titulaire : M. Lucien LIMOUSIN,
Suppléante : Mme Marie-Pierre CALLET

Comité régional biodiversité (CRB) : Titulaire : Mme Corinne CHABAUD,
Suppléant : M. Lucien LIMOUSIN

Comité de gestion du grand site Sainte-Victoire : Mme Patricia SAEZ, M. Bruno GENZANA, M. Jean-Claude FÉRAUD, M. Jean-Marc PERRIN, M. Jean-Pierre BOUVET, Mme Corinne CHABAUD, Mme Brigitte DEVÉSA

Commission Consultative des Gens du Voyage :
Titulaires : Mme Danièle BRUNET, Mme Valérie GUARINO, M. Jean-Claude FÉRAUD, M. Thierry SANTELLI,
Suppléants : Mme Solange BIAGGI, Mme Patricia SAEZ, M. Eric LE DISSÉS, M. Jean-Marc PERRIN

Centre Régional d'Education Populaire et de Sports : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA

Faculté des Sciences du Sport : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA

Commission Régionale du Sport de Haut Niveau : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA

Centre National pour le Développement du Sport Commission Régionale :
Titulaire : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA
Suppléant : M. Yves MORAINE, en remplacement de M. Thierry SANTELLI

Institut Régional d'Education Physique : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA

Certifié transmis à la Préfecture le 18 Septembre 2017

Institut National de Plongée Professionnelle et d'Intervention en milieu aquatique :
Titulaire : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA
Suppléant : M. Yves MORAINÉ, en remplacement de M. Thierry SANTELLI

Commission départementale pour le Développement du Sport : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA

Centre de Ressources, d'Expertises et de Performances Sportives du Sud-Est [CREPS]
Conseil de site d'Aix-en-Provence : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA

Commission Départementale de la Sécurité Routière
Section « épreuves sportives » : M. Thierry SANTELLI, en remplacement de M. Maurice DI NOCERA

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée